

**CENTRE AGRICOLE REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL  
(CARDER) DU BORGOU-ALIBORI**

\*\*\*\*\*

**Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Tchaourou**

**&**

**DÉDESC-ONG**

**RAPPORT DE FIN D'ACTIVITE**

**MENEE DANS CADRE FoReVa campagne 2013-2014**



**Le Vulgarisateur responsable,**

**Lionel Ulrich O. AYEDEGUE**

**[lionelayedegue@gmail.com](mailto:lionelayedegue@gmail.com)**

**(00229) 97603539**

**Janvier 2014**

## Table des matières

1- Introduction .....	3
2- Rappel des objectifs et activités du protocole.....	3
2-1- Objectifs.....	3
2-2- Activités à mener.....	4
3- Situation pluviométrique .....	4
4- Equipe de mise en œuvre du protocole.....	4
5- Mise en œuvre du protocole .....	5
5-1- Equipe d'encadrement .....	5
5-2- Formation / recyclage du personnel d'encadrement .....	5
5-3- Séance d'information / sensibilisation des producteurs .....	5
5-4 Formation des riziculteurs sur le SRI.....	6
5-5 Points des parcelles de démonstrations et témoins installées .....	6
6- Résultats.....	8
6-1 Visite d'échanges d'expériences.....	8
6-2- Résultat obtenu après récolte.....	9
6-3 Calculs Economiques .....	10
6-3-1 Calcul des coûts de production.....	10
6-3-2 Calcul des Marges Brutes.....	11
7- Difficultés rencontrés.....	12
8- Conclusion.....	12
9- Annexes .....	13
9-1 Quelques photos prises lors de la formation des producteurs sur le SRI .....	13
9-2- Quelques photos de la préparation des parcelles de démonstration (SRI), parcelles témoins et des pépinières SRI .....	15
9-3- Quelques photos lors du repiquage.....	17
9-4- Quelques photos du SRI.....	18
9-5- Liste des producteurs membres des groupes de contact par site .....	20

## **1- Introduction**

Dans le cadre du renforcement des performances de la vulgarisation/conseil agricole dans les départements du Borgou Alibori, il est mis en place un fonds dénommé « **Fonds Régional de Vulgarisation Agricole** » (FoReVA). Ce Fonds vise à dynamiser la vulgarisation/conseil agricole pour une meilleure diffusion, puis une meilleure adoption des technologies mises à disposition par la recherche.

Au titre de la campagne 2013-2014, le Fonds Régional de Vulgarisation Agricole (FoReVA) a ouvert un appel à soumission de protocoles à l'intention des structures de vulgarisation/conseil agricole opérant dans le secteur agricole dans les départements du Borgou/Alibori.

Le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Tchaourou en partenariat avec DÉDESC-ONG avait soumissionné à cet appel et son protocole intitulé Vulgarisation du Système de Riziculture Intensif (SRI) dans la commune de Tchaourou au Nord-Est du Bénin a été sélectionné.

Une formation des gestionnaires des subventions a précédé la signature du contrat par le responsable de la structure (SCDA Tchaourou). Après la signature du contrat, les activités de mise en œuvre du protocole ont effectivement démarré dans la commune.

Ce présent rapport fait état de toutes les activités du protocole par rapport à ce contrat après le point des situations pluviométrique et du personnel d'encadrement impliqué.

## **2- Rappel des objectifs et activités du protocole**

### **2-1- Objectifs**

L'objectif général de ce protocole est d'améliorer la productivité du riz à travers l'application du Système de Riziculture Intensif (SRI) dans la commune de Tchaourou.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Vulgariser la technologie du Système de Riziculture Intensif aux riziculteurs dans la commune de Tchaourou
- Améliorer la production, le rendement en riz des exploitations agricoles ciblées et le revenu des producteurs dans la commune de Tchaourou

## **2-2- Activités à mener**

Quatre (04) grandes activités sont à mener pour la mise en œuvre de ce protocole afin d'atteindre les objectifs fixés. Il s'agit, de :

- Sensibiliser et former les producteurs sur le SRI
- Mettre en place et suivre les unités de démonstrations
- Suivre les producteurs dans l'application de la technologie
- Collecter et analyser les données sur la mise en œuvre de la technologie

## **3- Situation pluviométrique**

Dans la commune de Tchaourou, la pluie s'est difficilement installée durant la campagne 2013-2014. Dans le mois de Juillet, 53,91 mm de pluie a été enregistré. Dans la première décennie du mois d'Août 63,15 mm de pluie a été enregistré dans la commune. A travers cette pluviométrie on peut constater que le retard cruel des pluies pourrait avoir un impact négatif sur la production. Mais on constate aussi que la quantité d'eau de pluie enregistrée dans la première décennie du mois d'Août est supérieure à celui enregistré durant tout le mois de Juillet.

## **4- Equipe de mise en œuvre du protocole**

L'équipe de mise en œuvre du protocole tel que convenu dans le protocole est composé de :

- Responsable du SCDA Tchaourou (01)
- Vulgarisateur Responsable (01)
- Vulgarisateur associé (01)
- Techniciens (02)

Cinq villages sont impliqués dans le protocole. Il s'agit des villages de Sanson, Kaki-Koka, Bétérou, Tchatchou et Kika. Mais vu les inondations régulières de la zone de Kika avec pour conséquences la destruction des cultures et l'inaccessibilité des voies, nous avons jugés nécessaire de remplacer le village de Kika par le village de Kpassa.

## 5- Mise en œuvre du protocole

### 5-1- Equipe d'encadrement

Tableau N° 1 : Répartition de l'équipe d'encadrement par site

No	Nom et prénoms	Fonction	Sites encadrés/ Supervisés	OBSERVATIONS
01	BIAOU O. Eliab	Responsable Structure	Tous les sites	Le technicien <b>ADIMI Fabrice</b> est parfois assisté d'un autre qui n'étais pas impliqué dans le protocole en la nommée de <b>GANGOUGARARA Barikissou</b> . Elle intervient en occurrence sur le site de Boukoussera
02	AYEDEGUE O. Ulrich Lionel	Vulgarisateur responsable	Tous les sites	
03	GBOYO Gontran	Vulgarisateur associé	Tous les sites	
04	BALOGOUN Is-Dine	Technicien	Sanson, Kaki-Koka et Bétérou	
05	ADIMI Fabrice	Technicien	Kika et Boukoussera	
TOTAL		05	05	

**Source** : SCDA Tchaourou, Janvier 2014

### 5-2- Formation / recyclage du personnel d'encadrement

Tableau N°2 : Point formation recyclage de l'équipe

Date	THEME	FONCTION	NOMBRE PARTICIPANTS			Animateur
			Prévu	Réalisé	%	
15/07/2013	Guide technique Système de Riziculture Intensive	Responsable structure	01	01	100%	Vulgarisateur responsable
		Vulgarisateur responsable	01	01		
		Vulgarisateur associé	01	01		
		Techniciens	02	02		

**Source** : SCDA Tchaourou, Janvier 2014

### 5-3- Séance d'information / sensibilisation des producteurs

Des séances d'information et de sensibilisation des producteurs sur le SRI ont été effectuées dans les 05 villages d'interventions par les techniciens assistés par endroit du vulgarisateur responsable. A la suite de cette sensibilisation 20 producteurs ont été retenu par village pour suivre la formation, soit un total de cent (100) producteurs dans la commune. Elle s'est effectuée dans la période du 18 au 23 Juillet 2013.

#### 5-4 Formation des riziculteurs sur le SRI

La formation a eu lieu au SCDA Tchaourou, dans les locaux du PPMA. Toute l'équipe technique était présente à cette formation. La formation a été animée par le vulgarisateur responsable. Le tableau N°3 montre la répartition des producteurs formés par village et par sexe.

**Tableau N° 3: Répartition des producteurs formés par village**

DATES	SITES	NOMBRE PARTICIPANTS						THEME	
		Hommes		Femmes		Total			%
		Prévu	Réal.	Prévu	Réal.	Prévu	Réal.		
30/07/13 Et 31/07/13	SANSON	15	16	05	04	20	20	100	Système de Riziculture Intensif (SRI)
	KAKI-KOKA	15	17	05	03	20	20	100	
	BETEROU	15	16	05	04	20	20	100	
	BOUKOUSSERA	15	10	05	10	20	20	100	
	KIKA	15	15	05	05	20	20	100	
<b>TOTAL</b>		<b>75</b>	<b>74</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

**Source** : SCDA Tchaourou, Janvier 2014

De l'analyse du tableau N°3 on peut constater que tous les producteurs (100) prévu ont participé à la formation, soit un taux de réalisation de 100%. Aussi la répartition selon le sexe prévue a été atteinte à 100%.Cependant, la répartition prévue par site n'est pas atteinte.

Les cinq (05) groupes de contacts prévus dans le protocole ont été mise en place pour abriter les parcelles mais au lieu de 12 producteurs par groupe de contact nous avons mis en place 20 producteurs par groupe de contact (confère annexe).

#### 5-5 Points des parcelles de démonstrations et témoins installées

Par rapport à la mise en place des parcelles de démonstrations il est prévu dans le protocole 2 parcelles de Démonstration (PD) et 1 parcelle témoin (PT) qui seront abrité par 3 producteurs du groupe de contact. Au plan technique et opérationnel ceci ne pouvait pas être réalisé puisqu'il fallait que chaque parcelle de démonstration (PD) et parcelle témoin (PT) soit abrité par une seule personne. Ce qui nous a amené à choisir finalement 2 producteurs par village qui abrite chacun 1 PD et 1 PT de 0,1 ha chacun. Soit un total de 10PD et 10 PT. Une même

superficie a été choisie afin de pouvoir faire une bonne comparaison des deux parcelles (PD et PT) à la fin du protocole. A cela s'ajoute le fait que les producteurs ont déjà semé le riz avant l'exécution du protocole, ce qui fait qu'ils n'ont plus assez de superficie disponible afin qu'on puisse installer les 0,2 ha prévu pour les PD.

**Tableau N° 4: Point des parcelles installées**

SITES	NOMBRE PREVU		NOMBRE REALISE		TAUX DE REALISATION		SUPERFICIES (ha)		NOMBRE PERSONNE ABRITANT
	PD	PT	PD	PT	PD	PT	PD	PT	
SANSON	02	01	02	02	100%	200%	0,1	0,1	02
KAKI-KOKA	02	01	02	02	100%	200%	0,1	0,1	02
BETEROU	02	01	02	02	100%	200%	0,1	0,1	02
BOUKOUSSERA	02	01	02	02	100%	200%	0,1	0,1	02
KPASSA	02	01	02	02	100%	200%	0,1	0,1	02
TOTAL	10	05	10	10	100%	200%	1	1	10

**Source** : SCDA Tchaourou, Janvier 2014

Le tableau N°5 présente la répartition des parcelles par riziculteurs ainsi que les dates de semis et de repiquage au sein de chaque parcelle.

Au début, les pépinières ont été installées dans la période du 02 au 06 Août 2013. Mais à cause de la pluie certaines pépinières sont détruites. Nous les avons donc reprises, ce qui nous a amené à la date 11 Août 2013 pour la dernière pépinière.

La variété BL 19 conformément au protocole a été distribuée aux producteurs ainsi que les intrants prévus.

**Tableau N° 5: répartition des parcelles par riziculteurs, dates de semis et de repiquage**

Villages		PD abrités par les femmes	PD abrités par les hommes
<b>SANSON</b>	<i>Nom riziculteur</i>	<b>N'TCHA Joséphine</b>	<b>SAMBIENI Mathieu</b>
	<i>Date pépinière</i>	05/08/2013	05/08/2013
	<i>Date repiquage</i>	16/08/2013	17/08/2013
<b>KAKI-KOKA</b>	<i>Nom riziculteur</i>	<b>N'KEWE Rachelle</b>	<b>AKEY Abalo</b>
	<i>Date pépinière</i>	09/08/2013	11/08/2013
	<i>Date repiquage</i>	22/08/2013	22/08/2013
<b>BETEROU</b>	<i>Nom riziculteur</i>	<b>ISSA Ladi</b>	<b>TRAORE Aboubakari</b>
	<i>Date pépinière</i>	08/08/2013	08/08/2013
	<i>Date repiquage</i>	21/08/2013	21/08/2013
<b>TCHATCHOU</b>	<i>Nom riziculteur</i>	<b>BUYAAGI Koummo</b>	<b>GOUDI Joosuwa</b>
	<i>Date pépinière</i>	06/08/2013	06/08/2013
	<i>Date repiquage</i>	16/08/2013	23/08/2013
<b>KPASSA</b>	<i>Nom riziculteur</i>	<b>N'TCHA Odile</b>	<b>KOUINTO Martin</b>
	<i>Date pépinière</i>	09/08/2013	07/08/2013
	<i>Date repiquage</i>	20/08/2013	19/08/2013

**Source** : SCDA Tchaourou, Janvier 2014

Notons que la date de mise en pépinière pour le SRI est la même que la date de l'installation des parcelles témoins par semi direct.

A la lecture du tableau 3, on peut constater que le repiquage a couvert la période du 16 Août au 23 Août 2013.

Avant le repiquage la matière organique a été apportée sur presque toutes les parcelles et le labour a été fait afin de l'enfouir dans le sol. 3 Parcelles sur les 10 n'ont pas reçu de la matière organique car toutes les tentatives pour s'en procurer ont été vaines. Des compléments en engrais minérale ont été apportés afin de combler le déficit de la matière organique prévu.

## **6- Résultats**

### **6-1 Visite d'échanges d'expériences**

Dans le but de permettre aux producteurs de partager les acquis du protocole FoReVA sur le système de riziculture intensif (SRI), une visite d'échanges d'expériences a été organisée sur le site de Tchatchou à l'étape d'épiaison le vendredi 27 Décembre 2013. Etaient présents, tous les producteurs formés (100). L'état végétatif des plants de riz et le témoin fait par les dix (10) productrices qui ont abrité les Parcelles de Démonstration, ont beaucoup impressionné tous les participants. A leur tour, les participants ont reconnu chacun en ce qui



le concerne que les anciennes pratiques culturales ne peuvent être comparées à celle du SRI. Ils ont promis emboîter les pas à leurs pairs les campagnes à venir.

Quelques témoignages des producteurs ayant abrité les parcelles :

« Le SRI est très bon hein, quand les gens passent, ils me demandent comment j'ai fait et mon riz a donné comme ça malgré qu'il ne pleut pas correctement »

« Faire le repiquage un plan par poquet est très difficile, mais c'est mieux car à la fin on est content du rendement »

## 6-2- Résultat obtenu après récolte

**Tableau n°6** : Rendement obtenu

N°	Sites	PARCELLES DE DEMONSTRATION			PARCELLE TEMOIN		
		Sup (ha)	Rendement (kg/ha)	Rendement (t/ha)	Sup (ha)	Rendement (kg/ha)	Rendement (t/ha)
01	Tchatchou	0,1	45	4,5	0,1	15	1,5
		0,1	56	5,6	0,1	25	2,5
02	Sansou	0,1	45	4,5	0,1	18	1,8
		0,1	31	3,1	0,1	16	1,6
03	Kika	0,1	50	5	0,1	15	1,5
		0,1	35	3,5	0,1	15	1,5
04	Bétérou	0,1	42	4,2	0,1	27	2,7
		0,1	50	5	0,1	18	1,8
05	Kaki-Koka	0,1	45	4,5	0,1	15	1,5
		0,1	35	3,5	0,1	20	2
<b>MOYENNES</b>		<b>1</b>	<b>43,4</b>	<b>4,34</b>	<b>1</b>	<b>18,4</b>	<b>1,84</b>

**Source** : SCDA Tchaourou, Janvier 2014

**Commentaire** : Le paddy sur les parcelles de démonstrations et les parcelles témoins ont été récolté, pesé puis les rendements calculés. Les résultats du tableau montrent que les rendements des PD varient de 3,1 à 5,6t/ha et ceux des témoins de 1,5 à 2,7t/ha. Le rendement moyen des PD est de 4,34t/ha et celui des témoins 1,84t/ha ; soit un écart de 2,5t/ha. Cet écart significatif est principalement dû au respect du paquet technologique SRI au niveau des PD. C'est la preuve que le SRI conduit et conduira toujours à de meilleurs résultats. En effet, les rendements atteints ne sont même pas encore ceux escomptés car on devrait aller au moins à environs 9t/ha quand tous les conditions du SRI sont réunis. Mais le gap de 2,5t/ha obtenu pour une première expérience est déjà très important et motive vraiment les bénéficiaires et producteurs à continuer la mise œuvre du SRI.

## 6-3 Calculs Economiques

### 6-3-1 Calcul des coûts de production

Le coût de production à l'hectare du riz est mentionné dans le tableau n°9 ci-après :

**Tableau n°7** : Coût de production du riz à l'hectare.

N°	DESIGNATIONS	COÛTS/Ha (FCFA)	
		Parcelle Démonstration (SRI)	Parcelle Témoin
01	Labour	30 000	30 000
02	Planage	10 000	0
03	Semences	3 500	28 000
04	Semis au cordeau	32 000	6 000
05	Epandage d'engrais minéraux (NPKSB+UREE)	30 000	60 000
06	Herbicide	8 000	16 000
07	Epandage fumier	50 000	0
08	Sarclage	60 000	20 000
09	Récolte	10 000	10 000
10	Battage	10 000	10 000
11	Vannage	6 000	2 800
<b>TOTAL</b>		<b>249 500</b>	<b>182 800</b>

**Source** : SCDA/Tchaourou, Janvier 2014

**Commentaire** : les coûts de production sont 249 500 et 182 800 francs respectivement pour les PD et les PT. La différence constatée entre ces deux coûts essentiellement due au coût du fumier, du nombre de sarclage et de la quantité de semences au niveau des PD.

### 6-3-2 Calcul des Marges Brutes

Le tableau n°10 fait état des marges brutes moyennes qu'on pourrait obtenir au niveau des parcelles de démonstration et témoin.

**Tableau n°8** : Valeurs des marges brutes

	<i>Coût de production (FCFA)/ha</i>	<i>Production moyenne à l'ha (kg)</i>	<i>Prix unitaire (FCFA/Kg)</i>	<i>Recette prévisionnelle moyenne(FCFA)</i>	<i>Marge Brute moyenne</i>
<b>Parcelle de Démonstration</b>	249 500	4 340	150	651 000	<b>66 700</b>
<b>Parcelle Témoin</b>	182 800	1 840	150	276 000	<b>308 300</b>

**Source** : SCDA/Tchaourou, Janvier 2014

**Commentaire** : les valeurs des marges brutes sont 308 300 et 66 700 francs respectivement pour les PD et PT. De ces résultats, il apparaît clairement que, la marge brute des PD est plus de 4 fois celle des PT. Cet exploit n'est rien d'autre les avantages du SRI qui non seulement contribue à améliorer la sécurité alimentaire mais aussi le revenu des producteurs.

### 7- Evaluation de la campagne

Dans le but d'évaluer les activités menées, des séances de restitution ont été tenues à l'intention des producteurs des villages retenus dans le protocole. Au cours de ces séances, les résultats obtenus en production, rendements ainsi que les marges brutes ont été exposés après une brève présentation des conditions de déroulement de la campagne. Ensuite, les producteurs ayant abrité les PD ont témoigné de vive voix les étapes et les moyens par les lesquels nous sommes passés pour obtenir ces résultats. Ce témoignage a été davantage appuyé par les producteurs qui ont participé à la visite d'échanges d'expériences organisée à l'étape d'épiaison. En effet, ces producteurs ont déclaré que les fruits ont effectivement tenu la promesse des fleurs et qu'ils sont prêts à emboîter les pas à leurs pairs la campagne prochaine. Mieux, tous les producteurs ont déclaré n'avoir jamais obtenu des rendements semblables à ceux des PD. C'est pourquoi ils ont vivement souhaité que l'encadrement technique ne les abandonne pas en si bon chemin.

Signalons que les producteurs ont remercié le Fonds Régional et de Vulgarisation Agricole (FoReVA) ainsi que la GIZ pour l'appui technique et financier.

Au total, les producteurs sont globalement satisfaits des rendements obtenus même si le respect de l'itinéraire technique a un peu de contraintes. Mais ces contraintes sont vite dissipées par les rendements obtenus à la récolte. C'est pourquoi ils souhaitent que cette expérience fasse tâche d'huile et que l'encadrement soit à leur cheveu jusqu'à l'adoption totale du SRI.

Quant à l'encadrement technique, grande est sa joie face aux résultats obtenus et aussi des déclarations faites par les producteurs au sujet de la technique culturale vulgarisée.

## **7- Difficultés rencontrés**

La principale difficulté rencontrée lors du démarrage des activités est principalement l'absence de pluie qui s'est d'ailleurs ressenti sur tout le pays. Cela à retarder la période de semis,

Le Retard observé dans le démarrage des activités du à la mise en place tardive des différentes tranches d'avances,

La difficulté d'approvisionnement en fumier

Le manque de sarleuse-bineuse a rendu les opérations de sarclage difficile, étant donné que les producteurs avait l'habitude de faire 1 sarclage voire 2 au plus.

## **8- Conclusion**

En somme, les activités dans le cadre de la mise en œuvre du protocole du Fonds Régional pour la Vulgarisation Agricole (FoReVA) ont été globalement bien exécutées dans la commune de Tchaourou malgré les difficultés rencontrées au démarrage. Les rendements moyens obtenus au niveau des sites sont de 4,34 et 1,84 t/ha respectivement pour les PD et les PT correspondant à des marges brutes moyennes de 308 300 et 66 700 francs CFA. Ces résultats sont dans l'ensemble aussi bien appréciés par les producteurs que par l'encadrement technique.

C'est pourquoi les producteurs ont, promis mettre en pratique l'essentiel de la technique SRI la campagne 2014-2015 et, suggéré que l'encadrement technique les accompagne comme cela se doit pour un maintien voire une amélioration des résultats.

## 9- Annexes

### 9-1 Quelques photos prises lors de la formation des producteurs sur le SRI



**L'équipe de formation, le formateur principal, vulgarisateur responsable est au milieu et à ses côtés les techniciens**





**Photo de famille : le formateur et tous les participants**



**9-2- Quelques photos de la préparation des parcelles de démonstration (SRI), parcelles témoins et des pépinières SRI**



**Parcelle de démonstration et témoins de N'TCHA Joséphine à Sanson (Kobrikonto)**



**Pépinière SRI âgée de 8 jours de N'TCHA Joséphine à Sanson (Kobrikonto)**



**Pépinière SRI âgée de 9 jours de KOUINTO Martin à Kpassa**



**Pépinière SRI âgée de 7 jours de BUYAAGI Koummo à Boukoussera**



### 9-3- Quelques photos lors du repiquage



**Transport de la pépinière SRI vers la parcelle pour le repiquage**



**Repiquage SRI en ligne**



**Repiquage SRI en ligne**

#### 9-4- Quelques photos du SRI



**Photo de plant de riz SRI**



**Photo d'une parcelle de démonstration (SRI) à gauche et de la parcelle témoin à droite**



**Le paddy récolté sur une parcelle SRI de 100 m<sup>2</sup>**

### 9-5- Liste des producteurs membres des groupes de contact par site

N° Ord	NOM ET PRENOMS	SEXE	SITE (Village)	OBSERVATION
1	KOURI Djibo	M	BOUKOUSSERA	20 producteurs dont 10 femmes
2	ALIMOU Saaliw	M		
3	GOUDI Joosuwa	M		
4	HAYRE Agoe	M		
5	ADAMOU Maasso	M		
6	SABI BOUM Jobbo	M		
7	AIDJO Dorcas	F		
8	ASEKKE Cuumo	F		
9	OGA Joosuwe	M		
10	AWDI Ebii	M		
11	DEMMO Ileenii	F		
12	BUYAAGI Koummo	F		
13	KOURI Faatuma	F		
14	MARAGOOBI Cuumo	F		
15	BURADI Rooada	F		
16	GOUDA Mahamadu	M		
17	ORB Elisa	F		
18	HAYRE Tanko	F		
19	YAAKUBU Seebo	F		
20	ASEKKE Aluw	M		
21	AKEY Abalo	M	KAKI KOKA	20 producteurs dont 03 femmes
22	OROU T. Michel	M		
23	EBANAM Philippe	M		
24	YAKA Y. Sikanérou	M		
25	SANNI Adamou	M		
26	ALAZA Hélène	F		
27	YAKA Y. Dramane	M		
28	OUSSOUMANE Idrissou	M		
29	ATAFEIMBOU Idrissou	M		
30	SANNI Gafarou	M		

31	N'KEWE Comlan	M		
32	KARIM Issaka	M		
33	ISSAKA Awali	M		
34	GADO Wahabou	M		
35	WAHABOU Adiza	F		
36	N'KEWE Rachelle	F		
37	BAKAM Alidou	M		
38	SOULEMANE R. Moussa	M		
39	OUSSOUMANE Malam	M		
40	SARE Tairou	M		
41	DEGA N. Mathieu	M	SANSON	20 producteurs dont 04 femmes
42	BONI Valentin	M		
43	KOUAGOU Pascaline	F		
44	SAHGUI Daniel	M		
45	SABI Ponna	M		
46	N'KOUETI Robert	M		
47	KOUAGOU Josué	M		
48	M'PO Jean	M		
49	KOMBETO Etienne	M		
50	SAMBIENI Collette	F		
51	N'SERME David	M		
52	KOMBETO Mathieu	M		
53	N'TCHA Josephine)	F		
54	KOUTOUTA Marie	F		
55	YANTEKOUA Joseph	M		
56	YANTEKOUA André	M		
57	N'KOUÉ N. Emmanuel	M		
58	KOUAGOU Raoul	M		
59	NOUANTI Emile	M		
60	SAMBIENI Michel	M		
61	AWOUKOU Maxime	M		
62	TRAORE Aboubakari	M		
63	BELO Mouhamed	M		

64	SOUMAHILA Ibrahim	M	BETEROU	20 producteurs dont 04 femmes		
65	DADO Mariame	F				
66	MOUHAMED Ousmane	M				
67	SOUMAHILA afissou	M				
68	GARBA Dantani	M				
69	YARO Ali Badra	M				
70	ADAMOU Toukourou	M				
71	TRAORE Akim	M				
72	IDRISSOU Bouzou	M				
73	GARBA Souley	M				
74	DALADI Limane	M				
75	ISSA Kabirou	M				
76	ISSA Rahana	F				
77	OUSMANE Adjia	F				
78	ISSA Ladi	F				
79	BASSIROU Issa	M				
80	ABDOULAYE Sany	M				
81	KOUINTO Martin	G			KPASSA	20 producteurs dont 05 femmes
82	N'TANGOU Séraphin	G				
83	KOUBENI Maxime	G				
84	KOUAGOU Céline	F				
85	N'TCHA Elisabeth	F				
86	N'TCHA Evariste	G				
87	ALI Mathieu	G				
88	TAMA Joseph	G				
89	N'TANGOU Jonas	G				
90	N'TANGOU Amalie	G				
91	BASSASSA Mohamed	G				
92	M'PO Bernard	G				
93	N'TCHA Thomas	G				
94	KOUAGOU Joseph	G				
95	N'TCHA Séidou	G				
96	TCHANATI Paul	G				

97	M'PO Mensah	G		
98	N'TCHA Odile	F		
99	M'PO Victoire	F		
100	SOUNWEKA Jeanne	F		